

CRITÈRES D'ATTRIBUTION DE PLACES EN CRÈCHE : COTATION

Légende
PT(S) = Point(s)

1 ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Personnel du service public	Couple sans activité	Couple dont 1 membre est en activité	Couple dont 2 membres sont en activité	Famille mono-parentale en activité	Famille mono-parentale sans activité
1 PT	1 PT	2 PTS	5 PTS	5 PTS	5 PTS

2 SITUATION FAMILIALE ET MÉDICALE

Fratrie sur la liste des inscrits	Dossier halte-garderie	Difficultés liées au logement	Adoption	Rupture mode de garde	Transfert d'un autre arrondissement	Handicap enfant en demande d'inscription	Handicap Parent	Étudiants	Fratrie admise dans la crèche	Naissance multiple	Protection de l'enfance	Parents mineurs	Famille mono-parentale
1 PT	1,5 PT	1,5 PT	2 PTS	2 PTS	2 PTS	2,5 PTS	2,5 PTS	3 PTS	3 PTS	3 PTS	3 PTS	5 PTS	5 PTS

3 REVENUS

Supérieurs à 7001 €	5501 € à 7000 €	4001 € à 5500 €	2501 € à 4000 €	1001 € à 2500 €	Inférieurs à 1000 €
0 PT	1 PT	2 PTS	2 PTS	2 PTS	2 PTS